

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE312 Séminaires: Option			
Code	SOCM3B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Enseignants: Laurence Charon, Christel Delcoigne, Frédéric Janus, Marie Debiève, Xavier Simon, et Cédric Wautier

Les séminaires d'intégration professionnelle permettent aux étudiants de mettre en pratique les compétences acquises via les axes professionnels. En équipe, ils sont amenés à concevoir des projets et à réaliser des outils de communication avec rigueur et créativité pour un, voire plusieurs, secteur(s) : journalisme, animation socioculturelle et relations publiques.

Ces séminaires préparent les étudiants au stage de dernière année et à la pratique professionnelle en général. Ils vont devoir mener des projets proches de la réalité de terrain.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées
- 1.2 Adopter un comportement adéquat par rapport à la situation et à son interlocuteur

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels
- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées
- 2.3 Établir et respecter des conventions
- 2.4 Travailler en équipe

Compétence 3 **Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable**

- 3.1 Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles déontologiques propres à chaque métier de l'information et de la communication
- 3.2 Mesurer les enjeux de ses pratiques professionnelles
- 3.3 Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- 3.4 Analyser une situation en tenant compte de son contexte (social, politique, culturel, ...)

Compétence 4 **Mobiliser des savoirs généraux et spécifiques aux domaines de l'information, de la communication, à l'univers des médias et de la culture**

- 4.1 Développer sa culture générale et entretenir sa connaissance de l'actualité
- 4.2 Comprendre le fonctionnement (sociologique, économique, historique, culturel et politique) des domaines de l'information, de la communication, des médias et de la culture
- 4.3 Utiliser des méthodes d'analyse spécifiques aux domaines de l'information, de la culture

Compétence 5 **Informer, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.1 Recourir à diverses sources d'information, les recouper et synthétiser les contenus
- 5.2 Identifier les publics-cibles et leurs besoins spécifiques
- 5.3 Sélectionner et vulgariser l'information utile et adaptée au public visé
- 5.4 Maîtriser les outils de communication oraux, écrits, audiovisuels et interactifs et les codes liés à la communication non-verbale
- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

Compétence 6 **Gérer un projet de communication et d'information dans sa globalité**

- 6.1 Concevoir et exploiter des stratégies de communication
- 6.2 Mettre sa créativité au service de ses actions
- 6.3 Rédiger un cahier des charges et prendre en compte le coût et le financement d'un projet de communication
- 6.4 Mettre en œuvre des techniques, des procédures et des supports de communication adaptés à un public donné
- 6.5 Construire des plans de communication adaptés tant au niveau interne qu'externe
- 6.7 Mobiliser des outils d'évaluation

Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM3B12A Au choix: As, Journalisme, RP 60 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM3B12A Au choix: As, Journalisme, RP 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2021-2022 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier en communication

HELHa Tournai - Écorcherie 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Au choix: AS, Journalisme, RP			
Code	23_SOCM3B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence CHARON (laurence.charon@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Intervenants

R.P: Laurence Charon, Christel Delcoigne

Journalisme: Xavier Simon, Cédric Wautier

AS : Marie Debiève, Frédéric Janus

En BLOC 3, les étudiants sont amenés à choisir 2 semaines de cours dites à option, soit en A.S, soit en journalisme, soit en R.P.

JOURNALISME:

Le séminaire d'intégration professionnelle - Journalism est la mise en application des différentes pratiques en journalisme acquises lors des deux premières années de baccalauréat.

L'étudiant devra réaliser des reportages écrits, radio, télévisés, contenus et formats différents dans des conditions similaires à celles de la réalité professionnelle.

RP:

Les cours de « Relations publiques et publicité » de Bloc 1 et Bloc 2, ainsi que le cours de « stratégie de communication » de Bloc 2 ont permis aux étudiants d'acquérir les connaissances préalables à ces 2 semaines. Le suivi de l'actualité ainsi qu'une bonne culture générale constituent un atout

AS:

Durant ce séminaire, les étudiants seront directement confrontés aux réalités de terrain de l'animation socioculturelle. A la fois par l'expérimentation et la découverte de différents acteurs et projets dans champ culturel et artistique mais aussi en développant un projet concret.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

JOURNALISME:

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

Réaliser des articles de presse, reportages radio et reportages télévisés pour la presse quotidienne et magazine.

RP:

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire une stratégie de communication d'une organisation ou entreprise en lien avec des thématiques précises (ex. communication interne ou portant sur la RSE – responsabilité sociétale de l'Entreprise, communication peer to peer, communication relative à une association, ou portant sur de la communication culturelle...) en analysant une situation dans sa globalité.
- Comprendre les enjeux liés aux 2 thématiques abordées, identifier et définir les besoins et attentes d'entreprises et organisations
- Travailler en équipe en concevant, planifiant et réalisant un projet et/ou des supports de communication.
- Partager leur avis avec des professionnels invités en argumentant leur point de vue.
- Défendre leur projet ou supports de communication lors d'une présentation orale professionnelle.
- Remettre un dossier écrit efficace tant dans le fond que dans la forme.

AS :

Au terme du séminaire, l'étudiant sera capable de:

- expliquer les enjeux actuels du secteur de l'animation socioculturelle et de se positionner
- lister et expliquer les différents compétences et outils de l'animateur socioculturel
- synthétiser ses acquis et connaissances méthodologiques, pratiques et analytiques du "métier" et du champ culturel
- concevoir un projet d'animation
- travailler en équipe
- construire une réflexion argumentée et la partager avec le groupe-classe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

JOURNALISME:

Maitrise des techniques d'enquête et de reportage.

Maitrise du matériel de reportage.

Connaissance des règles de prise de son et de tournage vidéo.

Maitrise des techniques d'écriture pour la presse écrite, radio, télé et web.

RP:

En fonction des porteurs de choisis pour l'année en cours :

- Communication interne et externe d'une grande institution
- Communication presse
- Communication interne et événementielle
- Communication peer to peer
- Communication institutionnelle

AS

- découvertes et rencontres de différents acteurs : organisateurs, animateurs, concepteurs, artistes (professionnels ou amateurs), des publics, des décideurs (élus, instances politiques...), régisseurs, citoyens, ...
- découverte de lieux, de projets, des évènements, ...
- développement d'un projet socioculturel
- questionnement, recherches, débats et synthèse des acquis.

Démarches d'apprentissage

JOURNALISME:

Organisation du travail selon le modèle d'une rédaction professionnelle (réunion de rédaction, choix des sujets, des angles d'attaque, prise de contact...)

Suivi durant la réalisation des reportages

Aide à la réalisation technique par un support technique.

RP:

Une thématique est prévue par semaine et fait l'objet d'une démarche d'apprentissage et d'évaluation.

- Approche par projets
- Approche par situation problème (en lien avec des organismes commanditaires)
- Etudes de cas
- Travail de groupes
- Intervention de personnes de l'extérieur

AS :

- rencontres d'acteurs politiques, culturels, sociaux visites d'institutions culturelles
- participation à des événements culturels et ateliers pratiques
- séances de synthèse et de mise en commun « théoriques »
- analyse et mise en pratique par la réalisation d'un projet
- travail en équipe.

Une farde de lecture sera mise à disposition ainsi qu'un carnet de bord.

Dispositifs d'aide à la réussite**JOURNALISME:**

Evaluation quotidienne du travail réalisé

Echanges questions-réponses

Accompagnement personnalisé, et par groupe de travail, par les enseignants pendant les 2 semaines de séminaires.

RP:

Remise d'un cahier de charges reprenant les missions à réaliser, les consignes et modalités d'évaluation.

Accompagnement personnalisé et par groupe de travail des 2 enseignantes pendant les 2 semaines de cours.

Evaluation, avec retour aux étudiants, faite à la fin de chaque semaine.

AS:

synthèse régulière

supervision du travail de groupes par les formateurs

carnet de notes et farde de lectures

séance d'échanges et de mise en commun des concepts

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

RP:

- Présentation PowerPoint
- Cahiers de charges présentant pour chaque semaine le porteur de projet, les attentes et besoins, les modalités d'évaluation
- Notes et documentation postées sur connectED
- Matériel technique (caméras, micro, ...) mis à disposition par l'école
- Liens internet en relation avec les thématiques abordées déposées sur connectED

4. Modalités d'évaluation**Principe**

Travaux pour 100 % des points (Q1)

En option RP, le détail de la ventilation des points est indiquée dans les consignes précises du travail (publiées sur Connected et remises, par écrit, aux étudiants lors de la 1re journée du séminaire).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100				

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Etant donné l'importance du travail en équipe, qui fait partie des compétences visées dans ce séminaire au choix, toute absence, équivalent à 2 jours d'absence non justifiée, entrainera une non validation du séminaire. Par ailleurs, le séminaire à option étant certifiant, il est indispensable de pouvoir le suivre intégralement sous peine de non validation. Dès lors, les absences prolongées - même couvertes par CM ou ML - entraineront une non validation du séminaire

Le séminaire est non remédiable.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).